

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Band: 109 (1967)

Heft: 12

Artikel: Dermatose chez une chienne due a "Heracleum Montegazzianum Somm. et Levier"

Autor: Hintermann, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-593477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dermatose chez une chienne due à «*Heracleum Montegazzianum* Somm. et Levier»

Par J. Hintermann

Il y a quelques années qu'une chienne Teckel, 4 ans, à poil ras, nous fut présentée pour une dermatose bizarre, siégeant aux parties dénudées de la région sous-ventrale. Elle consistait en plaques irrégulières, de plusieurs centimètres de diamètre, de couleur rouge ou violacée, analogues à des brûlures du 1^{er} degré. Le propriétaire supposait que cette dermatose était causée par une plante qui avait provoqué chez une personne adulte et chez plusieurs enfants des « brûlures » aux mains, bras, visages et jambes, nécessitant des soins médicaux. Cette chienne accompagnait ces enfants lorsque ceux-ci s'amuserent avec cette plante. Une dizaine de jours plus tard, nous avons pu obtenir quelques tiges de cette plante, nous permettant de la faire déterminer comme étant l'*Heracleum Montegazzianum* Somm. et Levier¹. C'est une Ombellifère, originaire du Caucase, introduite en Europe vers la fin du siècle dernier. Elle est utilisée surtout comme solitaire ornemental dans les parcs et les jardins, mais est aussi cultivée par des apiculteurs. Après s'être acclimatée elle s'est répandue un peu partout. Elle atteint 1,5 à 3,5 m de hauteur, ses feuilles ont une longueur allant jusqu'à 1 m, le diamètre de sa fleur blanche terminale atteint 50 cm.

Bien que nous ayons la conviction que la dermatose de notre malade était provoquée par cette plante, nous avons voulu faire la preuve de son action vésicante sur le chien. Dans ce but nous avons à plusieurs reprises frotté l'abdomen rasé de nos propres cockers avec des feuilles et tiges de cette plante. Nous avons fait la même expérience sur deux Teckels à poil ras d'un chenil voisin, mais toujours avec le même résultat négatif. Nous n'avons pris aucune précaution pour la manipuler et nous n'avons montré également aucune réaction. Nos essais ont malheureusement eu lieu sur un trop petit nombre d'animaux et surtout pendant une trop courte période pour en tirer des conclusions. Nous n'avons pas pu les continuer, car cette plante est bisannuelle et avait entretemps disparu de notre jardin.

Un assez grand nombre de publications mentionne les « brûlures » occasionnées aux humains par cette plante. Par contre aucun effet vésicant de cet *Heracleum* aux animaux n'a été signalé à notre connaissance. Il est évident que les animaux sont mieux protégés par leur pelage. Le principe toxique de cette plante est encore inconnu et le liquide urticant, essentiellement localisé dans les poils épidermiques, doit être riche en amino-acides à

¹ Nous remercions vivement Monsieur le Professeur Jaag de l'École Polytechnique de Zurich, Monsieur le Professeur Pilet de l'Université de Lausanne et Mademoiselle Vautier, Conservatrice au Jardin Botanique de Genève, qui ont bien voulu nous aider à déterminer cette plante, nous procurer des renseignements sur son action vésicante chez l'homme et nous donner la bibliographie la concernant.

fonction allergisante. Il contient, semble-t-il, également des dérivés puriques et probablement un analogue biochimique de l'urée.

Wilczek [1] rapporte qu'il avait maintes fois touché cet *Heracleum* sans être incommodé. Il se croyait immunisé, mais un jour, l'ayant de nouveau touchée, il a vu paraître en moins de 24 heures des pustules sur le dos des mains, puis, s'étant frotté les yeux et le cou, il a eu les mêmes réactions sur les paupières inférieures et les deux côtés du cou accompagnées d'un prurit presque intolérable. La guérison a demandé une dizaine de jours. Une observation analogue nous fut signalée par notre jardinier, constatation qu'il avait faite sur lui-même et sur son personnel. Youngman [2] relate une intoxication de quatre garçons par cette plante. Les jardiniers, qui quelque temps plus tard la manipulèrent, ne ressentirent par contre aucune réaction. Il faut donc supposer que le principe toxique n'est présent qu'à certaines périodes de l'année et qu'à ce moment-là toutes les espèces animales sont sensibles. Le fait que d'une part la guérison cutanée demande une dizaine de jours et d'autre part que tous les individus, adultes et jeunes, qui avaient manipulé cette plante le même jour, subissent ses effets cutanés sans exception et avec la même intensité, laisse supposer que le principe toxique est plutôt vésicant qu'allergisant. Les résultats négatifs de nos essais d'irritation locale à l'aide de cet *Heracleum* ne nous ont malheureusement permis ni de faire des prélèvements de peau pour des examens histologiques ni d'entreprendre des essais comparatifs de médicaments. Nous croyons toutefois que les anti-inflammatoires (corticoides) sont indiqués, soit par voie parentérale, soit en application locale, aussi bien en médecine humaine que vétérinaire. L'utilisation d'antiallergiques n'est à priori pas justifiée.

Résumé

L'*Heracleum Montegazzianum*, plante assez répandue et connue pour ses effets très irritants sur la peau des humains, avait également provoqué des lésions cutanées chez une chienne. L'effet toxique est plutôt de nature vésicante qu'allergisante et les anti-inflammatoires paraissent indiqués pour le traitement plutôt que des antiallergiques.

Zusammenfassung

Heracleum Montegazzianum, eine ziemlich verbreitete Pflanze, bekannt durch ihre hautreizenden Eigenschaften beim Menschen, hat auch bei einer Hündin kutane Läsionen hervorgerufen. Die Toxizität scheint eher bläschenziehender als allergischer Natur zu sein, und demnach sind zur Behandlung entzündungshemmende Mittel eher angezeigt als Antiallergica.

Riassunto

Heracleum Montegazzianum, una pianta abbastanza diffusa, nota per l'azione irritante sulla pelle dell'uomo, ha causato lesioni cutanee su una cagna. La tossicità sembra creare piuttosto fiacche che i sintomi dell'allergia. Perciò prodotti antiinfiammatori sono più indicati che quelli antiallergici.

Summary

Heracleum Montegazzianum is a fairly common plant known to cause skin irritation in human beings, and it has also caused cutaneous lesions in a bitch. The toxicity would appear to be rather of blistering than of allergic nature, and for this reason anti-inflammatory medicaments are indicated for treatment rather than anti-allergic ones.

Bibliographie

[1] Wilczek: Verhandlungen der Schweiz. Naturforschenden Ges. 103. Jahresversammlung. II. Teil, Seite 320. – [2] Youngman B. J.: Ken Bulletin 387, 1958.

Krankheiten durch Aktinomyzeten und verwandte Erreger. Wechselwirkung zwischen pathogenen Pilzen und Wirtsorganismus. Herausgegeben von H.-J. Heite. Mit 37 Textabbildungen. VI, 154 Seiten Gr.-8 °. 1967. Geheftet DM 36.–.

Le présent fascicule contient les travaux présentés aux 4ièmes journées scientifiques de la société de mycologie de langue allemande, qui ont eu lieu à Fribourg-en-Brigau le 30 et 31 octobre 1964.

Il est bien difficile de discuter un tel ouvrage composé de quelques 30 conférences qui traitent généralement d'un problème mycologique bien défini et s'adressent par conséquent au mycologiste spécialisé.

Le premier thème principal aborde les affections provoquées par les actinomycètes et agents apparentés et plus particulièrement les infections chez l'homme et la microbiologie de *A. israelii*. La médecine vétérinaire par contre sera très intéressée par le travail de B. Schiefer «Zur Differenzierung sogenannter aktinomykotischer Granulome beim Tier». L'auteur donne une différenciation pertinente des grains que l'on rencontre lors de certaines infections (actinomycose, actinobacillose, botryomycose, etc.), en comparaison des processus ne formant pas de grains (nocardiose, dermatophilose).

Le second thème principal traite des interactions entre les champignons pathogènes et l'hôte. Les auteurs s'attaquent surtout au problème courant des candidamycoses chez l'homme.

Enfin une troisième partie groupe des sujets libres dont nous retiendrons le travail de M. Plempel «Versuche zum Wirkungsmechanismus des Griseofulvin». L'auteur prouve par l'expérimentation que la griséofulvine, l'antibiotique de choix contre les dermatomycoses, s'intègre au RNA cellulaire à la place de la guanine et démontre ainsi un joli modèle de l'intégration d'un antibiotique au métabolisme cellulaire.

Il faut cependant déplorer qu'un tel ouvrage ne paraisse que 3 ans après la présentation des travaux scientifiques ce qui diminue quelque peu leur originalité.

J. Nicolet, Berne